

L'Université maritime mondiale

Gilbert Massac

Ancien président des Amis de l'Université maritime mondiale

En 1981, l'Organisation maritime internationale (OMI), agence spécialisée des Nations unies compétente pour les questions maritimes, et tout particulièrement pour celles concernant la sécurité, a décidé la création d'une Université maritime mondiale destinée à la formation de personnels maritimes spécialisés destinés aux pays en voie de développement.

L'université a été créée en faisant appel aux concours des principaux pays maritimes, soit sous forme financière soit sous forme de prestations en nature. C'est ainsi que l'université a été inaugurée en 1983 à Malmö, la Suède ayant mis à sa disposition le bâtiment de l'université et celui destiné au logement des étudiants.

La particularité de cette université c'est qu'elle s'adresse aux cadres maritimes, sédentaires ou navigants, des pays en voie de développement en vue de leur assurer en deux années une formation supérieure appliquée aux secteurs portuaires, de l'armement, de l'enseignement et de l'administration maritime.

On compte aujourd'hui plus de 1 300 diplômés de l'université dans le monde, exerçant leurs activités dans plus de 130 pays ou dans des organisations internationales.

1 – L'enseignement

L'université dispense des enseignements spécifiques dont le dénominateur commun concerne la sécurité maritime, la prévention de la pollution du milieu marin, le droit maritime et les conventions internationales.

L'université propose une formation selon deux filières, la filière normale sur deux années, pour laquelle opte la majorité des étudiants et un programme accéléré sur un an accessible à des étudiants ayant déjà acquis une formation de niveau supérieur. Les deux filières permettent d'obtenir un *Master of Science* (Msc.) dans les domaines suivants :

Administration maritime générale et protection de l'environnement

Ce cours a été conçu pour répondre au besoin de plus en plus pressant d'une connaissance approfondie de l'utilisation des mers dans le contexte global de l'administration maritime générale. Il a été structuré très minutieusement de façon à former le personnel

spécialisé indispensable au sein des ministères des différents pays et de leurs organismes et autorités responsables du secteur maritime.

Enseignement et formation maritimes

Ce cours a été conçu pour offrir aux étudiants les connaissances spécialisées théoriques et pratiques nécessaires pour concevoir, mettre au point, mettre en œuvre et administrer des programmes de formation dans leurs différents pays d'origine en ayant recours aux tout derniers progrès en matière de méthodes d'enseignement, d'études, de moyens pédagogiques et de simulateurs. Il s'inscrit dans le cadre de l'évolution globale du secteur maritime et des progrès actuels en matière de technique et d'exploitation, et prépare les étudiants à leurs futures fonctions qu'ils travaillent dans l'administration, dans des établissements de type universitaire, dans le secteur industriel ou dans des organismes maritimes nationaux ou internationaux.

Administration de la sécurité maritime

Le cours porte essentiellement sur les dispositions juridiques requises pour la gestion de la sécurité, sur la mise en œuvre de normes internationales, la visite et l'inspection des navires, les enquêtes sur les accidents maritimes, la compétence des marins et la protection de l'environnement.

Gestion des ports

Ce cours a été conçu pour offrir les connaissances spécialisées théoriques et pratiques nécessaires pour gérer les ports et les rendre sûrs, efficaces et rentables. Les principaux thèmes abordés comprennent les opérations portuaires, la gestion du personnel, la protection de l'environnement, le développement durable, le cadre commercial, technique et réglementaire requis et les problèmes spécifiques des pays en développement.

Gestion des transports maritimes

Ce cours offre les connaissances spécialisées, théoriques et pratiques, permettant de gérer les activités maritimes, en visant à les rendre sûres, efficaces et rentables. Les principaux thèmes abordés comprennent les activités relatives aux transports maritimes, la gestion du personnel, la protection de l'environnement.

2 – Recrutement et niveau des étudiants

Il diffère selon qu'il s'agit de la filière normale ou de la filière accélérée.

L'université n'accepte que des étudiants qui ont déjà entamé une carrière dans le domaine maritime.

Pour la filière normale (20 mois), il faut :

- être en possession d'une licence dans un domaine approprié ou d'un diplôme universitaire de niveau équivalent et posséder une solide expérience dans un domaine approprié ;
- ou être en possession du brevet national d'aptitude le plus élevé aux fonctions de capitaine au long cours ou de chef mécanicien valant pour tous les navires ou d'une qualification/expérience équivalente et être parallèlement en mesure de prouver que l'on possède le niveau suffisant requis pour suivre le cours avec succès.

Pour la filière accélérée (10 mois), les étudiants qui souhaitent s'inscrire doivent prouver qu'ils ont atteint un niveau plus élevé que celui des personnes qui s'inscrivent au cours normal. Pour s'inscrire à ce cours intensif accéléré, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir un niveau d'étude universitaire supérieur, être en possession d'une licence avec mention ou d'une qualification équivalente. Ces qualifications doivent être dans un domaine intéressant directement la maîtrise à laquelle le candidat veut s'inscrire ;
- posséder une solide expérience professionnelle dans un domaine approprié en relation avec la maîtrise choisie ;
- avoir déjà sélectionné et défini les grandes lignes de son sujet de dissertation de fin d'étude.

Les cours de l'université étant donnés exclusivement en anglais, elle propose un programme d'apprentissage intensif de la langue anglaise de 18 semaines qui se déroule avant le début des cours de maîtrise. Les étudiants doivent avoir au préalable une connaissance suffisante de l'anglais s'appuyant, pour les étudiants dont la première langue n'est pas l'anglais, sur un examen internationalement reconnu.

À la base, l'Université maritime mondiale fournit une éducation et une formation maritimes spécialisées à des cadres moyens adultes, afin de les préparer aux responsabilités et aux tâches qui vont de pair avec les postes de direction des organismes gouvernementaux ou de l'industrie relevant du monde maritime. Tous les élèves qui viennent étudier à l'université doivent être envoyés par des industriels ou des organismes gouvernementaux qui les emploient.

Les demandes d'admission sont de l'ordre de 250 candidats par an, dont 150 ou plus satisfont les conditions de connaissance de l'anglais, de qualifications académiques et d'expérience professionnelle exigées. Cependant, à cause du manque de bourses d'étude dont souffrent les étudiants des pays en développement, l'université ne peut actuellement admettre qu'environ 100 nouveaux élèves chaque année.

Les élèves étudient et vivent dans un environnement véritablement multinational et multiculturel. À n'importe quel moment donné, 70 nationalités différentes sont représentées dans la population totale de 200 élèves dont 100 obtiennent leur diplôme chaque année. Parmi cette population d'élèves, la proportion de francophones varie de 25 à 15 % selon les années. Un autre élément important du programme de l'Université maritime mondiale est la formation sur le terrain que les élèves reçoivent dans les établissements ou installations de formation maritime, de gestion portuaire et d'administration, les plus modernes d'Europe, d'Amérique du nord et du Japon. Environ le cinquième du programme académique que suivent les étudiants est consacré à la formation sur le terrain, ce qui signifie l'acquisition d'une véritable expérience pratique du monde maritime moderne. Ainsi, les étudiants de l'Université maritime mondiale reçoivent une instruction et une expérience éducatives « globales », intimement liées aux pratiques, aux méthodes et aux technologies de pointe utilisées dans le monde maritime international d'aujourd'hui.

De nombreux diplômés de l'université occupent maintenant des postes importants dans des organismes gouvernementaux et dans l'industrie, au niveau national et international. Des diplômés de l'université remplissent aujourd'hui des fonctions de direction supérieure dans les

administrations maritimes de pays tels que la Chine, les Philippines, l'Indonésie, le Nigeria, le Mexique et de nombreux autres pays, ainsi que dans des compagnies de navigation et des autorités portuaires de nombreux pays (par exemple la Corée du sud, le Pakistan, le Ghana, le Venezuela, la Gambie, la Jordanie). Les académies maritimes de Malaisie, de Thaïlande, de Macao, de Xiamen en Chine et des Philippines sont aujourd'hui dirigées par des diplômés de l'Université maritime mondiale tandis que le personnel enseignant de nombreuses autres académies a reçu sa formation à l'université.

3 – Organisation et structures de l'université

L'université est dotée d'un Conseil des Gouverneurs, équivalent à un conseil d'administration, de 54 membres issus de 54 pays ou organisations internationales, présidé par le secrétaire général de l'OMI.

Le recteur de l'université est assisté par un comité exécutif d'une douzaine de membres.

L'UMM comprend un personnel enseignant international de 20 professeurs résidents, originaires de 14 pays, complété par une centaine de *visiting professors* qui viennent du monde entier pour donner des cours ou faire des exposés. Il s'agit d'experts de l'industrie, du monde académique, des administrations maritimes et des organisations internationales qui acceptent de fournir des prestations bénévolement pendant de courtes périodes chaque année.

L'université de Malmö est moderne et bien équipée. Ses installations comprennent :

- un auditorium spécialement conçu et doté de matériel audiovisuel récent ;
- des salles de classe pourvues de moyens pédagogiques les plus modernes ;
- un laboratoire de langues ;
- quatre laboratoires informatiques qui contiennent toute une gamme d'ordinateurs individuels, dont certains sont intégrés dans un réseau local ;
- une bibliothèque maritime de premier ordre composée de 12 000 volumes et abonnée à 300 publications périodiques, de même que des vidéos, des journaux, des logiciels informatiques et CD-ROM qui servent à la fois à l'enseignement et à la recherche.

4 – Le financement de l'UMM

Financée à l'origine à hauteur de 50 % par la Suède, pays hôte, et par l'ONU (au titre du Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD), la contribution de cette dernière a été réduite de 40 % en 1993 pour disparaître progressivement par la suite. Le PNUD a considéré en effet qu'après 10 ans de fonctionnement avec succès, la phase de démarrage nécessitant son soutien était dépassée et qu'il appartenait à d'autres sources de financement de prendre le relais. En particulier, les pays en développement qui envoient leurs ressortissants à l'UMM, devaient progressivement prendre en charge tout ou partie de leurs frais de séjour à Malmö.

Le budget de l'université comprend deux grands postes, les frais de fonctionnement qui représentent environ 60 % du budget, et les frais de séjour des étudiants qui représentent environ 40 % du total.

En 1997, sur un budget total de 6 800 000 \$, la Suède, pays hôte, en plus de la mise à disposition sans frais des bâtiments de l'université et de logement des étudiants, ce qui représente une contribution d'environ 1 000 000 \$, a participé en outre à hauteur de 2 300 000 \$ au budget de fonctionnement de l'UMM. Le deuxième contributeur est la Norvège, avec 15 % du budget global, réparti entre le budget de fonctionnement et des bourses pour les étudiants.

Certains pays ou organisations apportent leur contribution sous différentes formes, financement d'une chaire, détachement de professeurs, équipements divers, etc.

Quand il a fallu assurer la relève de l'ONU quelques pays, parfois nouveaux contributeurs ou qui augmentaient leur contribution, ont préféré apporter leur concours exclusivement sous forme de financement de bourses d'étudiants. Cela leur permet d'établir des relations particulières avec des bénéficiaires qui occuperont après leur séjour à l'université des postes de responsabilité dans les activités maritimes de leurs pays respectifs. C'est notamment le cas du Japon qui apporte 15 % du budget (via la fondation Sasakawa) et de l'Allemagne 9 % (via la Karl Duisberg Gesellschaft). La Commission européenne et le Danemark contribuent chacun au financement de bourses pour un montant représentant chacun 3 % du budget total.

La France contribue d'une part au budget de fonctionnement général à hauteur d'environ 100 000 \$, mais d'autres contributions pour un montant total voisin sont apportées dans le cadre de stages effectués en France.

Depuis quelques années, sous l'impulsion du nouveau recteur, l'université a développé en outre différentes activités de prestation de services à l'extérieur, notamment au profit d'organismes internationaux, qui couvrent 8 à 9 % du budget.

Ainsi après une transition difficile la relève des financements a été assurée et le nombre d'étudiants qu'il avait fallu réduire faute de bourses suffisantes atteint maintenant une centaine par année.

5 – La place et le rôle de la France au sein de l'université

Depuis l'origine de l'université, la France a apporté une contribution importante à son fonctionnement sous différentes formes.

Elle a toujours été représentée au Conseil des Gouverneurs et au comité exécutif. De 1983 jusqu'en 1999, c'est le professeur Bauchet, membre de l'Institut et de l'Académie de Marine, qui a participé activement à ces deux organismes en s'attachant à tenir informés les services compétents du ministère des Affaires étrangères de l'évolution de l'université de manière à assurer le maintien de la contribution française au budget de fonctionnement de l'université. Il a été remplacé en 1999 tant au Conseil des Gouverneurs qu'au comité exécutif par Philippe Delebecque, professeur à Paris V.

Au sein du corps professoral, la France a été représentée pendant de nombreuses années par un professeur titulaire, Monsieur Houssin, ancien directeur général de BP Marine, en charge du cours de gestion des transports maritimes. Devenu au fil des années un des professeurs les plus marquants de l'université, il a joué un rôle de référence et de conseil pour les étudiants francophones, dont on a vu qu'ils représentaient en moyenne 20 % des effectifs. Monsieur Houssin, atteint par la limite d'âge n'a pu être remplacé par un professeur titulaire français, aucun candidat correspondant à ce niveau de poste, même pour d'autres disciplines, n'ayant pu être trouvé disponible en France. Par contre deux Français se sont succédé à un poste de professeur assistant auprès du professeur titulaire responsable du cycle « Gestion des ports », Monsieur Ma, de nationalité chinoise, parfaitement francophone, docteur en économie de l'université de Paris, qui s'attache à maintenir des liens étroits avec la France. C'est au titre des services ainsi rendus qu'il a été fait chevalier du Mérite Maritime.

Des *visiting professors* provenant de l'administration ou des entreprises continuent à assurer des interventions dans les secteurs dont ils sont spécialistes, mais leur nombre va malheureusement en diminuant, alors qu'ils ont représenté à certaines époques près de 10 % de ces professeurs.

La contribution française au budget de fonctionnement de l'université prend deux formes. Une contribution financière du ministère des Affaires étrangères au bénéfice du budget général de fonctionnement de l'UMM, atteint aujourd'hui environ 100 000 \$. Des contributions sous forme de stages en France dont une partie de frais, pour un montant avoisinant lui aussi 100 000 \$, sont assumées par différents organismes publics (direction des gens de mer, inspection générale de l'enseignement maritime, Institut portuaire d'enseignement et de recherche) et par différentes entreprises ou établissements du secteur portuaire, de l'enseignement et plus généralement des différentes activités maritimes. Les stages portuaires sont particulièrement appréciés des étudiants, ce qui les place au premier rang parmi les stages effectués à l'étranger. Aucune contribution n'était prévue au financement de bourses, les pouvoirs publics français réservant les crédits de financement de bourses à des étudiants étrangers venant faire des études supérieures en France.

Lors de la réduction de la contribution de l'ONU à partir de 1993 les stages en France se sont trouvés menacés, l'université craignant de n'avoir plus les moyens d'assumer les frais résiduels qui découlaient pour elle de l'envoi des étudiants en France.

C'est à partir du constat de l'existence de ce risque et de la carence dans le domaine des bourses qu'à l'initiative de Monsieur Pierre Léonard, ancien président du Conseil supérieur de la marine marchande, plusieurs personnalités du monde maritime français ont décidé de créer une association dite des Amis de l'Université maritime mondiale. Cette association vise à soutenir la présence française au sein de l'université, notamment en assurant le maintien des stages en France et en cherchant à créer de bourses en faveur d'étudiants étrangers.

6 – Les Amis de l'Université maritime mondiale

Créée à la fin de l'année 1993 sous forme d'une association de la loi de 1901 sous le nom « les Amis de l'Université maritime mondiale » (AUMM), l'association a été déclarée le

19 janvier 1994. Elle a été placée dès l'origine sous la présidence d'honneur du ministre chargé de la Mer et du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

Pour faire bénéficier ses donateurs, personnes physiques et personnes morales, d'une déductibilité fiscale portant sur les dons qu'ils lui consentiraient, l'AUMM a obtenu l'ouverture d'un compte à la Fondation de France. Les modalités particulières de fonctionnement de la Fondation de France a conduit à distinguer les souscriptions sous forme d'adhésions à l'association, ne donnant pas droit à la déductibilité fiscale, des donations qui y donnent droit.

Depuis 1994, chaque année, l'AUMM a lancé avec succès des appels à adhésions et donations auprès des entreprises et personnalités du monde maritime français. Elle a en outre obtenu des subventions des administrations de ses deux présidents d'honneur.

En cinq ans, elle a ainsi recueilli 360 000 FF, ce qui lui a permis d'effectuer des versements s'élevant au total à 325 000 FF auprès de l'université pour couvrir une partie des frais de transport et de séjour en France de ses stagiaires. L'université adresse chaque année à l'AUMM un état comptable d'utilisation de ces fonds.

Parallèlement l'AUMM a entrepris une campagne auprès des entreprises du secteur maritime pour obtenir le financement de bourses d'étudiants étrangers, tant il lui paraissait que l'absence de la France dans ce domaine était préjudiciable non seulement à son image mais aussi à son intérêt, ce secteur de financement étant dominé par les Japonais, les Allemands et les Scandinaves. Trois accords de financement de bourses pour le cycle supérieur de 10 mois ont été obtenus depuis 1996, mais deux seulement ont donné lieu à réalisation, faute d'avoir trouvé un candidat correspondant aux critères de l'université dans le pays où la troisième bourse était prévue. Les deux bourses concrétisées ont été un succès du point de vue de l'entreprise qui les a financées. Ayant établi des contacts directs avec les étudiants concernés, tant à l'occasion de séjours à Paris que dans le cadre de leur travail de fin d'étude, l'entreprise bénéficie aujourd'hui de leur appui dans les démarches techniques et commerciales qu'elle effectue dans leur pays, la Chine, où ils exercent maintenant des responsabilités importantes.

Mais l'association estime que cette présence est encore très insuffisante. Aussi elle a entrepris à différentes reprises des démarches auprès des pouvoirs publics pour obtenir que, par exemple, chaque bourse de financement privé soit doublée par une bourse de financement public. Malgré un accueil compréhensif des ministères à l'égard de cette demande, notamment à la suite de la visite en France en 1997 du recteur de l'université, Monsieur Laubstein, qui avait été reçu au ministère des Affaires étrangères et par le ministre chargé des Transports, visite organisée par l'association et par le professeur Bauchet, aucune suite n'avait pu être obtenue. Comme indiqué précédemment, les crédits disponibles sont réservés à des étudiants étrangers venant faire leurs études en France. Exceptionnellement, au début de cette année, une bourse a été accordée par la direction de la coopération scientifique, universitaire et de la recherche, du ministère des Affaires étrangères, en faveur d'un étudiant vietnamien, mais sans espoir de reconduction les années suivantes.

L'AUMM considère que le financement de bourses présente un intérêt très important pour les entreprises françaises du monde maritime pour faciliter leurs implantations et leurs

activités à l'étranger, dans des pays qui s'ouvrent aux activités maritimes ou qui s'y développent rapidement. Elle lance donc un appel auprès des entreprises françaises pour que de nouvelles bourses puissent être financées. Elle demande aussi à ces entreprises de lui apporter leur concours pour assurer le maintien des stages en France qui permettent à de futurs hauts responsables étrangers de faire une connaissance pratique du monde maritime français.

